



ACADÉMIE DE VERSAILLES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Délégation Académique
à l'action culturelle**

DAAC

Dossier suivi par
Marianne
CALVAYRAC
Frédérique SERVAN

L'inspection ET EG

Bruno GIRARD
Valérie LEGALLICIER

Téléphone
01 30 83 45 61

Courriel
ce.daac@ac-versailles.fr

Rectorat
3, Boulevard de Lesseps
78017 Versailles Cedex

Délégation académique à l'éducation artistique et à l'action culturelle

Versailles, le 20 mai 2022

La rectrice de l'académie de Versailles

à

**Mesdames, Messieurs les Proviseurs de
lycée**

**Mesdames, Messieurs les Directeurs et
Directrices de lycées professionnels
privés sous contrat**

Sous couvert de Mesdames les
Directrices et Messieurs les Directeurs
académiques des services de
l'Education nationale

Objet : Prix-programme « Écrire le travail, écrire les métiers », en partenariat avec le groupement d'intérêt scientifique GESTES (groupe d'études sur le travail et la santé au travail), la Maison des écrivains et de la littérature et la Bibliothèque nationale de France

Réf. : circulaire académique DAAC/MC/PP sur la mise en œuvre de l'éducation artistique et culturelle en date du 16 mai 2022

Dans le cadre du plan lecture et de la Lecture grande cause nationale, dans le cadre du plan d'éducation artistique et culturelle pour la voie professionnelle, l'académie de Versailles (DAAC-IEN-ET EG) organise un prix programme d'écriture créative intitulé « Écrire le travail, écrire les métiers ».

La thématique annuelle de ce programme porte sur : « Rêver le travail ».

Propre à encourager l'initiative, la créativité et la réflexion des élèves et des apprentis de la voie professionnelle autour de leur orientation et leur formation, ce prix programme est susceptible de contribuer à la construction de leur identité de futur professionnel.

Le prix programme s'adresse aux classes de troisième prépa-métiers, de CAP, de BMA, de BP et de baccalauréat professionnel des lycées professionnels, des EREA, des lycées agricoles et des CFA de l'académie de Versailles. Il est également destiné aux unités pédagogiques d'élèves allophones nouvellement arrivés (UPE2A) implantées en lycée professionnel.

Le projet d'écriture pourra prendre place dans le cadre des enseignements disciplinaires, interdisciplinaires (co-intervention en CAP et bac pro, EPI en troisième prépa-métiers) ou pluridisciplinaires (réalisation du chef d'œuvre au lycée professionnel, heures de découverte professionnelle des métiers et des formations professionnelles en troisième prépa métiers). Il pourra également être conduit pendant les heures dédiées à l'accompagnement à l'orientation. En classe de seconde, il aidera ainsi les élèves à choisir une filière de spécialité à l'issue d'une seconde famille de métiers.

Le prix-programme se donne pour ambition de renforcer la dimension artistique, culturelle et créative de l'écriture et de la lecture à partir de deux thématiques transversales connexes, le travail et les métiers et d'une thématique annuelle, « Rêver le travail ». Il s'appuiera sur les trois piliers de l'éducation artistique et culturelle que sont la rencontre avec des professionnels (auteurs en partenariat avec La maison des écrivains, enseignants chercheurs du réseau GESTES, professionnels des spécialités auxquelles se forment les élèves), la pratique artistique de l'écriture créative et un parcours culturel, en appui sur les spécialités auxquelles se forment les élèves. Les interventions dans les classes viendront accompagner le travail de création des élèves. Le prix peut également permettre à des équipes pédagogiques de mener des projets à caractère pluridisciplinaire dans le cadre des parcours éducatifs, notamment d'éducation artistique et culturelle, de l'orientation, de l'enseignement moral et civique et de santé. Les professeurs inscrivant leur classe seront conviés à une journée de séminaire à la Bibliothèque nationale de France en novembre.

Les élèves et les établissements lauréats recevront **une distinction honorifique**. Les productions donneront lieu à une publication sous format numérique.

Vous trouverez en annexe le règlement du Prix-programme et la fiche de candidature pour la session 2022-2023.

Je vous prie de bien vouloir porter à la connaissance des équipes éducatives les modalités de participation à ce programme.



Charline AVENEL

Annexes :

- Règlement du programme « Ecrire le travail »
- Fiche de candidature